

Le 11 mars 1947, le conseil municipal autorise le Maire à signer l'acte d'acquisition et il semble bien que les petits fontenaisiens connaîtront bientôt les environs de Vendôme. Mais, c'est sans compter sur le service des Domaines du Loir-et-Cher contacté le 20 février pour l'évaluation de la propriété.

Le 12 mars, un courrier de son directeur est enregistré à la Mairie de Fontenay : on y lit que le château d'Ambloy est mal desservi, qu'il a souffert de la récente occupation allemande, qu'il ne comporte pas de terres cultivées... Bref, sa valeur s'élève tout au plus à 2 500 000 francs, estimation très éloignée des exigences des propriétaires.

En réponse, Maurice Dolivet demande une réévaluation au directeur des Domaines, sollicite le Préfet du Loir-et-Cher puis l'inspecteur des Mouvements de Jeunesse. Rien n'y fera : le 21 mars 1947, le Maire de Fontenay informe le notaire de Saint-Amand-de-Vendôme que la Ville doit renoncer à l'acquisition du château. Deux mois après, elle jettera son dévolu sur Etables-sur-Mer (Cotes d'Armor).

L'Archive de la Quinzaine n°304

Du lundi 15 février au samedi 27 février 2016:

Les amis de l'école laïque de Fontenay-aux-Roses
(1965)

Les Archives municipales vous accueillent
le mardi de 13h30 à 18h00/ le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 /
le jeudi de 9h30 à 12h30/ le vendredi de 9h30 à 12h30 ou sur rendez-vous.

documentation@fontenay-aux-roses.fr

Archives municipales :75 rue Boucicaut ou 10 rue Jean Jaurès
92260 Fontenay-aux-Roses Tel. 01 41 13 21 12

<http://www.fontenay-aux-roses.fr/decouvrir-la-ville/histoire-et-patrimoine/>

L'Archive de la Quinzaine¹ n°303

Du lundi 1^{er} février au samedi 13 février 2016

L'acquisition du château d'Ambloy
(1947)

Devenu Maire en juillet 1946, Maurice Dolivet œuvre, dès les premiers mois de son mandat, pour que la Ville acquiert un lieu susceptible d'accueillir des colonies de vacances.

Durant l'automne, une propriété située à Saint-Amand-de-Vendôme (Loir-et-Cher) est sélectionnée. Il s'agit du château d'Ambloy : 400 m² habitables, un parc de 18 hectares avec bois, lacs et potager.

Lors d'une inspection, l'architecte communal Georges Boiret évalue l'ensemble à 3 500 000 francs. C'est aussi le prix demandé par les propriétaires. Le rapport, avec quelques photographies, est présenté au conseil municipal du 21 janvier 1947 qui se prononce favorablement (AM FaR 1M166) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

